

L'Arrivage

d'Adstock



LA COOP VIRE AU VERT

Entrée de
produits
écologiques!

UNE PREMIÈRE DANS
LA RÉGION

VENTE DES PRODUITS



- Détergents à lessive
- Liquides et pastilles à lave-vaisselle
- Nettoyants tout usage
- Et bien plus ...
- Sans phosphate
- Biodégradables (OCDE)
- ÉCOLOGO
- Fabriqués au Québec.

Des produits abordables qui seront aussi offerts en vrac parce que :

"Être écologique, c'est aussi être économe!"

Dans cette édition

- VENTES DE GARAGE 2
- NOUVELLES MUNICIPALES 4-10-12-13
- ACTIVITÉS ESTIVALES 5
- INVENTAIRE DU PATRIMOINE 7
- POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS 8
- TERRAIN DE JEUX SCDM 8
- ET BIEN PLUS!

DÉFI 4
VENTS

6 JUIN 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES EN PAGE 11

INSCRIPTION

WWW.INSCRIPTIONENLIGNE.CA/DEFI-4-VENTS/

VENTE DE GARAGE

13-14 JUIN 2015

JUSTIN LESSARD-NADEAU

Comme vous le savez peut-être, la Municipalité d'Adstock a autorisé les ventes de garage gratuitement les 13 et 14 juin prochains sur le territoire de la municipalité.

Pour la journée du **samedi 13 juin**, nous voulons créer un marché aux puces dans chaque secteur de la municipalité. Présentement, nous avons eu la confirmation qu'il y aura un marché dans la cour du Complexe Sportif Mariette et Joseph Faucher. Il sera donc possible pour les citoyens de se regrouper à cet endroit pour recréer l'ambiance d'un marché. Vous aurez la chance de réserver une table gratuitement pour exposer vos objets à vendre. Vous pouvez réserver votre table dès maintenant en nous appelant au 418 422-2363.

Également, nous avons reçu la confirmation qu'il y aura un marché dans le secteur de Sacré-Cœur-de-Marie. L'endroit reste à confirmer. Des tables pourront être louées à un bas prix. Les profits de la location des tables seront versés à la fabrique.

Nous recherchons présentement un responsable pour le secteur de St-Daniel.

VENTE DE GARAGE

SAMEDI LE 27 JUIN 2015

LOUISE NOLET

L'Association des résidents du Lac du Huit organise une grande **VENTE DE GARAGE**, samedi le **27 juin 2015** au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac. L'activité débutera à 11h00 et se terminera à 16h00.

L'activité a été mise en place pour fournir une occasion aux riverains de fraterniser, mais aussi pour amasser des fonds pour soutenir les activités des jeunes au cours de la saison estivale.

Si vous avez le goût de participer en louant une table, au coût de 20 \$, il suffit de me contacter au 418 338-3695. Dîner hot dogs et breuvages vous seront offerts à prix compétitifs!

En cas de pluie, l'activité sera tenue à l'intérieur. L'Association tient à remercier **Location d'outils Thetford Mines** pour sa contribution à l'organisation de l'activité.

Bienvenue à tous !

COOP ST-MÉTHODE

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

AVIS IMPORTANT AUX PARENTS

La coopérative de St-Méthode demande aux parents qui ont des enfants qui vont jouer sur le terrain de la coopérative de bien vouloir les aviser qu'il est interdit et dangereux d'aller jouer à cet endroit. Alors, avant qu'un accident ne se produise, SVP veuillez informer vos adolescents des dangers. **Le terrain de la coopérative est un terrain privé.** Merci de faire de la prévention !

PÉRIODE ESTIVALE

Avec la saison estivale qui commence, la coopérative souhaite la bienvenue aux résidents saisonniers de la municipalité et les invite à utiliser les services de la coopérative. Voici nos heures d'ouverture durant l'été :

Épicerie : 8h00 à 21h00 à tous les jours

Quincaillerie :

8h00 à 17h30 (lundi-mardi-mercredi)

8h00 à 18h00 (jeudi-vendredi)

8h00 à 15h00 (samedi)

Voici quelques services que la coopérative offre :

Épicerie : agence de la SAQ, club vidéo, fleurs coupées, pizza Coop (vendredi, samedi, dimanche), **NOUVEAU SUSHIS** (commandez le lundi pour une livraison le jeudi).

Quincaillerie : fleurs annuelles, tomates, laitue, piments, salades pour votre jardin. Produits pour votre pelouse, pour votre piscine, BBQ ... Et n'oubliez pas tous nos services de récupération, peinture, ampoules, batteries.

DÉFI COOP

Dépensez un petit 10 \$ de plus par semaine à notre épicerie afin de nous aider à la rentabiliser.

Après 2 mois (mars et avril), nos ventes sont en augmentation de 2 452 \$ soit 0.91% de plus que l'an passé. Nous sommes loin de notre objectif, car 10 \$ par semaine de plus pour 400 clients c'est une augmentation de 32 000 \$ que nous devrions avoir après 8 semaines. En espérant que la période estivale nous apporte du beau temps et surtout de l'achalandage à notre coopérative afin d'atteindre notre objectif.

Bonne saison estivale !

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272

LISETURCOTTE@TLB.SYMPATICO.CA

MEMBRES:

BERNADETTE LAMBERT

FRANCINE MARCOUX

CLAUDE-ANDRÉ MORIN

LINDA ROY

LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$



Culture
et Communications

Québec



VOTRE NOUVELLE DEMEURE SERA-T-ELLE UNE MAISON EFFICACE ?

Lors de l'achat d'une maison neuve, Hydro-Québec vous encourage à rechercher une maison efficace, c'est-à-dire performante en termes d'efficacité énergétique. Ainsi, vous réduirez vos coûts d'électricité pour les années à venir !

Demandez une maison efficace à votre constructeur.

Pour connaître les caractéristiques d'une maison efficace, visitez hydroquebec.com/residentiel/maisons-efficaces.



MIEUX
CONSOMMER



Participez au tirage d'ici le 20 mars 2016. Vous pourriez recevoir un chèque de remboursement de vos achats d'électroménagers certifiés ENERGY STAR. Le participant dont le nom aura été tiré au sort devra répondre à une question d'habileté mathématique. Le prix a une valeur approximative de 8000 \$.

Certaines conditions s'appliquent. Consultez le règlement complet pour plus de renseignements à hydroquebec.com/residentiel/maisons-efficaces.



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL [Juin-juillet-août]

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le vendredi : 8h30 à 12h00 **FERMÉ EN APRÈS-MIDI**

Le bureau de monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement, demeure ouvert.

418 422-2135 #25 ou 418 422-4038

SITE INTERNET : www.municipaliteadstock.qc.ca

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 175-15

PASCAL BINET, MAIRE

nouveau pavage	réfection pavage	rechargement de gravier	infrastructures en sécurité incendie
1 280 855 \$	1 020 296 \$	251 023 \$	840 439 \$

Les pour et les contre du règlement d'emprunt 175-15

Le conseil municipal propose l'adoption d'un règlement d'emprunt d'environ 3,4 M \$ afin de mettre à jour certaines de ses infrastructures et afin de répondre aux besoins de ses citoyens tout en développant la municipalité.

Un principe - Il y a une règle comptable généralement reconnue qui dit que tout investissement qui a une vie plus longue que l'exercice en cours doit être amorti sur plusieurs années. Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire établit que pour des réfections majeures de pavage, le nombre d'années d'amortissement est de 15 ans. Par conséquent, tout investissement de cette nature ne devrait pas être pris dans le budget régulier pour le payer en une seule année. L'image de votre maison que vous ne payez pas en une seule année tient encore la route ici comme comparaison.

Pour aider à réduire les coûts à rembourser sur ce règlement d'emprunt, le conseil propose de créer une réserve à la fin de l'année à même l'excédent des opérations et de prévoir un montant au budget dès 2016 pour alimenter cette réserve.

On croit être capable de créer une **réserve d'environ 450 000 \$** qui sera remise sur le règlement avant le financement pour en réduire les versements.

Aussi, entre 2017 et 2019, trois règlements d'emprunt se terminent. Le conseil propose donc de maintenir ces remboursements pour les rabattre sur le financement du règlement 175-15. On parle ici d'un montant d'environ 100 000 \$.

De sorte, avec ces explications, il pourrait en coûter aux contribuables une augmentation d'environ 0,03 \$ du 100 \$ d'évaluation à compter de l'an prochain pour financer le règlement d'emprunt.

0,03 \$ pour une évaluation de :	50 000,00 \$	125 000,00 \$	250 000,00 \$	325 000,00 \$
augmentation du compte de taxes de :	15,00 \$	37,50 \$	75,00 \$	97,50 \$

Ce règlement d'emprunt, c'est une participation plus grande du contribuable pour avoir de meilleures infrastructures dès maintenant !

Des conséquences à ne pas procéder - Quelles sont les conséquences si on ne fait pas ce règlement d'emprunt :

1. ne pas faire de travaux, car on ne possède actuellement aucune disposition financière pour les réaliser;

- augmenter de 0,10 \$ du 100 \$ d'évaluation pendant 10 ans pour faire des travaux de 350 000 \$ par an. On ferait les mêmes travaux mais ça prendrait 10 ans plutôt que 3 ans pour les réaliser;
- imposer une taxe spéciale de 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation dès cette année, créer une réserve et faire les travaux au fur et à mesure. Ça prendrait 19 ans pour faire les travaux.

La solution que propose le conseil : on se donne la possibilité de moyens maintenant avec ce règlement d'emprunt ou on attend et ça va coûter beaucoup plus cher plus tard!

Que des avantages - L'adoption de ce règlement d'emprunt a l'avantage de diminuer la pression sur le budget régulier de la municipalité et de libérer des sommes. La part du budget qu'occupent les travaux publics est très importante. Ainsi, on se crée une marge de manœuvre pour faire d'autres projets, procéder à d'autres travaux d'entretien ou autres.

Évidemment, ce règlement d'emprunt offre aussi l'avantage de faire plus rapidement les travaux et a un impact positif sur **l'ensemble du territoire de la municipalité**. Le conseil municipal a bien pris soin d'écouter la population et les recommandations de l'équipe des travaux publics et a réparti géographiquement les travaux d'investissements.

Aussi, comme municipalité nous aurons à contrer les effets du vieillissement de la population et faire de la rétention de notre population. Pour ce faire, il faut développer notre pouvoir d'attraction pour attirer de nouveaux arrivants, des nouvelles familles, etc.

CUEILLETTE DES OBJETS VOLUMINEUX

ZONES DE VILLÉGIATURE

Chaque année, la Municipalité d'Adstock procède, au cours du printemps, à la cueillette des déchets domestiques volumineux (grosses vidanges) tels les appareils ménagers, matelas, vieux meubles, etc. En ce qui concerne le fer, le métal, la tôle et autres matériaux de même nature, vous devez les acheminer vous-mêmes au site approprié s'ils n'ont pas été ramassés par les ferrailleurs qui circulent dans les rues avant la cueillette.

À cet égard, toutes les résidences situées en zone de villégiature, autour des plans d'eau, recevront la visite des éboueurs le **25 juin** prochain. Dans tous les cas, il serait souhaitable que vous déposiez vos objets volumineux en bordure de la route la veille de la journée de la cueillette puisque les camions attirés à ces cueillettes risquent de circuler très tôt le matin.

SUITE À LA PAGE 12

FACEBOOK : LOISIRS - MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

POUR TOUTE INFORMATION SUR CES ACTIVITÉS : JUSTIN LESSARD-NADEAU

FORMATION IPAD

Dans cette formation simplifiée, vous apprendrez plusieurs choses pour rendre l'utilisation de votre tablette Apple beaucoup plus agréable. La formation est accompagnée de documents en couleurs qui faciliteront votre apprentissage. Étant donné qu'il y a beaucoup de différences avec les tablettes des autres marques, il est nécessaire d'avoir une tablette de la compagnie Apple. Faites vite ! Les places sont limitées.

Enseignante : Kathleen Daigle

Groupe : 5 personnes / groupe

Horaire : deux groupes : mardi 16 juin 2015 de 8h30 à 11h30 ou de 13h00 à 16h00

Tarifcation : 35 \$ par personne

Endroit : Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

LIGUE DE BALLE POUR LES JEUNES D'ADSTOCK - ÉTÉ 2015

Nous sommes à la recherche d'entraîneurs et arbitres pour la saison de balle 2015. Si vous êtes intéressés à ce poste, veuillez communiquer avec le service des loisirs.

SOCCKER - ÉTÉ 2015

Pour l'été 2015, les parties se joueront seulement à Adstock sous forme de partie amicale entre les enfants inscrits. Si votre enfant désire participer, vous avez jusqu'au **12 juin** pour l'inscrire. Le coût de l'inscription est de 20 \$ par enfant. L'horaire sera connu au début du mois de juin.

CLUB DE MARCHÉ À ADSTOCK

La marche est l'activité la plus simple, accessible, et efficace pour reprendre la forme et maintenir un mode de vie actif. Le comité **Viellir en santé** a demandé à avoir une plage horaire au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher afin de pratiquer la marche dans un cadre sécuritaire pour tous. Il s'agit d'une activité libre, donc vous pouvez marcher à votre rythme beau temps, mauvais temps.

Horaire : mardi de 13h30 à 15h30

Endroit : Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

DEK HOCKEY LIBRE

Des plages horaires de dek hockey libre seront disponibles pour les enfants à chaque jeudi de 18h00 à 19h30 dans le gymnase du Complexe Sportif Mariette et Joseph Faucher. Les équipes seront formées sur place. Nous avons un peu d'équipement à fournir pour ceux qui en ont besoin. Cette activité aura lieu jusqu'au 20 août. Le coût est de 10 \$ par enfant pour l'été.

Horaire : jeudi de 18h00 à 19h30 du 4 juin au 20 août

Endroit : Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

Badminton libre

Ponctuelle (h/terrain)

17 ans et - : 6.95 \$ plus taxes = 8 \$

Adulte : 7,82 \$ plus taxes = 9 \$

Location de gymnase

Ponctuelle/h

20 \$ plus taxes

Ligue ou cours (10 semaines) (1 h/sem.)

180 \$ plus taxes



LE DÉFI AVENTURE À ADSTOCK

Le Défi Aventure des Appalaches reviendra le **8 août 2015** pour une 7^e édition. Cette année, l'activité est parrainée par la municipalité d'Adstock. Les participants pourront donc découvrir les divers attraits naturels de notre belle municipalité tels le Mont Adstock, le Grand Morne, le parc national de Frontenac et les magnifiques lacs. **Les deux Défis** (endurance 80 km, initiation 20 km) seront encore proposés cette année aux amateurs de plein air qui parcourront, en une seule journée, le circuit à vélo, à pied et en kayak. Cette aventure rejoindra plus d'une centaine de personnes de la région comme de l'extérieur, et de tous les âges. Les deux catégories mises en place visent à attirer des participants de tous les calibres.

Alors si vous avez une bonne forme physique, le goût de l'aventure et du défi personnel, n'hésitez pas à contacter le comité organisateur à l'adresse suivante :

defiaventureappalaches@live.ca.



**Mario Dubreuil
Sports Enr.**

- Réparation de véhicules tout-terrain (3 et 4 roues) de toutes marques
- Mise au point de tondeuses, souffleuses et motoneiges
- Changement d'huile
- Réparation de petits moteurs
- Vente de pneus
- Vente de pièces neuves et usagées
- Service de transport

99, Notre-Dame Nord
Adstock (Québec) G0N 1S0

Tél: 418 422-2429



Pour toute annonce, communiquez au 418 422-2272 avant le 15 du mois.
Celle-ci sera publiée le premier jour du mois suivant.

Coût : 5 \$ (maximum 40 mots).

À vendre : **lit électrique** de 49 po. avec un très bon matelas et 2 couvre-lits pour ce lit, très propre, prix : 900 \$. **Set de cuisine** avec 4 chaises et buffet en érable, vendu ensemble ou séparément, prix : 1200 \$. Info : **418 422-2434**.

Pour toute **réservation de la salle du Lac Jolicoeur**, veuillez contacter madame Renelle Morissette Brochu au **418 422-2982**. Coût 100 \$ pour les membres et 120 \$ les non-membres.

LE **CLUB AMITIÉ FADOQ ST-MÉTHODE** vous informe qu'il n'y aura pas d'après-midi de jeux le 24 juin ni d'après-midi de danse le 28 juin. Merci!

Heures d'ouverture

mercredi soir : 19h00 à 20h00

jeudi après-midi : 14h00 à 15h00

Téléphone : 418 422-5569

Courriel : biblidelavenir@yahoo.com

SUGGESTIONS DE LECTURE

LINDA ROY

L'INFILTRATEUR Tome 1 (suspense)

DE LOUISE TREMBLAY D'ESSIAMBRE

Avec plus de deux millions d'exemplaires vendus et 37 ouvrages publiés, dont les séries **Les sœurs Deblois**, **Les années du silence**, **Mémoires d'un quartier** et **Les héritiers du fleuve**, Louise Tremblay d'Essiambre nous dévoile ici une histoire aussi vraie que percutante.

Vincent Savoie, agent-enquêteur aux stupéfiants, est appelé à comparaître en cour à titre d'accusé. Comment expliquer qu'il se retrouve dans une telle situation ? Une histoire vécue dans un monde fascinant et dangereux où ça joue dur. Est-il coupable ? À vous de juger...

UNE DEUXIÈME VIE Tome 1 Sous le soleil de minuit (série)

DE MYLÈNE GILBERT-DUMAS

L'auteure est diplômée de l'Université Laval en enseignement et en études françaises. Résidente de Sherbrooke, elle partage son temps entre les voyages et l'écriture. Ce livre est son quinzième roman.

Élisabeth et son conjoint décident de s'établir au Yukon mais après quelques mois, elle se retrouve seule, sans emploi ni logement. Elle fait la rencontre de deux hommes hors du commun et d'une petite chienne rescapée. Elle apprendra à faire sa place dans le monde rude, mais palpitant, des chiens de traîneaux et des excentriques qui les dirigent.

1967 Tome 1 L'âme soeur (série)

DE JEAN-PIERRE CHARLAND

Historien québécois né en 1954, l'auteur a publié plusieurs romans dont **Les portes de Québec** qui a connu une carrière remarquable avec 80 000 lecteurs. Sa passion pour l'histoire et son talent de conteur s'allient pour offrir des récits à la fois authentiques et originaux.

Maurice Berger, professeur au collège de Saint-Hyacinthe, est secoué de véritables bouleversements. Sa fille, qu'il élève seul, partira bientôt pour étudier à Montréal. Même si ce départ le déchire, cette nouvelle liberté va lui permettre de vivre son idylle avec Diane, serveuse dans un café. Il espère ainsi oublier la fascination secrète et coupable qu'il éprouve pour Jeanne, l'épouse d'un collègue. Y parviendra-t-il ?

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

CONVOICATIONS

LAC À LA TRUITE

Les membres de l'Association des propriétaires du Lac à la Truite sont conviés à l'assemblée générale annuelle, dimanche le 14 juin 2015 à 9h00 au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac. Bienvenue! Jean Roy, secrétaire

PRESQU'ÎLE

Dimanche, le 7 juin 2015, à 9h30, assemblée générale du Chemin de la Presqu'île au Centre des Loisirs Ste-Anne-du-Lac. Bienvenue à tous! Louise Nolet, secrétaire

VISITE HORTICOLE

L'Association d'horticulture de Thetford Mines vous invite le 2 juin à 18h00 au Centre Jardin et travaux Pamaka d'East Broughton. Il y aura un rabais de 10% applicable après la visite sur les annuelles, vivaces et arbustes sur présentation de la carte de membre. 5 \$ pour les non-membres. Prix de présences. Bienvenue à tous!

ATTENTION AUX COLPORTEURS

ENVIRONNEMENT

L'an dernier, des colporteurs ont fait le tour des résidences autour des lacs pour vendre des contrats afin d'exterminer araignées et autres insectes. Sachez que l'épandage de ces produits est interdit par un règlement municipal [Règlement 31-04]. APEL-DU-HUIT

POLLUTION LUMINEUSE

NATHALIE BERGERON, ARGLSF-ADSTOCK

L'Association des riverains du Grand lac Saint-François secteur Adstock vous invite à une conférence qui se tiendra le **5 juillet prochain à 10h30** au Centre communautaire de St-Daniel (sous-sol de l'église). Dispensée par M. Rémi Boucher qui est technicien au parc national du Mont Mégantic et biologiste à la réserve internationale de ciel étoilé du Mont Mégantic, le sujet traité sera la pollution lumineuse dans sa globalité avec les impacts sur notre environnement. Vous êtes tous invités.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI



C'est dans les municipalités d'Adstock, Disraëli Ville, East Broughton et Saint-Joseph-de-Coleraine que s'amorcera au cours des prochains jours la première phase de l'inventaire du patrimoine bâti du territoire rural de la MRC des Appalaches. De la fin mai jusqu'aux beaux jours d'automne, l'équipe de recherchistes en patrimoine du Centre d'archives de la région de Thetford (CART) sillonnera les rues et les rangs de ces quatre municipalités pour recenser les bâtiments et les biens d'intérêt patrimonial.

Jugé prioritaire lors de la consultation des intervenants culturels et des élus tenue au printemps 2014, le projet d'inventaire a été inscrit au plan d'action culturel de la MRC des Appalaches 2015-2017. Il est d'ailleurs financé par la deuxième entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Le projet d'inventaire est également soutenu par le fonds du Pacte rural de la MRC, par les municipalités participantes et par le gouvernement fédéral pour l'embauche d'étudiants.

Le comité de suivi de la politique culturelle a décidé de confier ce mandat à une organisation de chez nous, le Centre d'archives, qui en lien avec les municipalités, les sociétés d'histoire et les passionnés du patrimoine, relèvera ce défi au cours des trois prochaines années. La première phase se réalisera dans les quatre municipalités rurales les plus peuplées de la MRC. Les 14 autres municipalités seront à leur tour visitées au cours des deux prochains étés.

L'inventaire permettra de dresser un portrait global de la valeur et de l'état du patrimoine bâti et d'identifier les éléments architecturaux à préserver et à mettre en valeur. Le travail de recensement se fera évidemment sur le terrain. L'équipe de recherchistes parcourra les rues et les rangs pour repérer les bâtiments d'intérêt patrimonial, les photographier et compléter les fiches descriptives. Outre les maisons construites avant 1950, l'équipe portera aussi une attention au patrimoine agricole, granges, hangars et silos, et au patrimoine religieux, cimetières, presbytères et croix de chemin. Les églises et les chapelles sont déjà répertoriées dans l'Inventaire des lieux de culte du Québec. Les données recueillies par le Centre d'archives seront versées dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du MCC. Cet outil est destiné au grand public ainsi qu'aux spécialistes des municipalités, aux chercheurs et aux passionnés d'histoire et du patrimoine.

RESTAURANT | BAR

Rivana

HORAIRE DU RESTAURANT

mardi et mercredi : 5h30 à 14h00
jeudi : 5h30 à 20h00
vendredi : 5h30 à 21h00
samedi : 6h00 à 21h00
dimanche : 7h00 à 20h00

- **Brunch** à tous les dimanches, de 10h30 à 13h30
enfant de 0-5 ans gratuit, 6 à 12 ans demi-prix
- **Salle** pouvant accueillir jusqu'à 125 personnes
- **Table d'hôte** du soir à partir de 16,95\$ (service et taxes en sus)
- **Vendredi à deux** : 2 tables d'hôte + 1 bouteille de vin rouge ou blanc sélectionnée à 53,95 \$ (service et taxes en sus)

HORAIRE DU BAR

jeudi : 17h00 à fermeture
vendredi }
samedi } 16h00 à fermeture
dimanche }

Spéciaux 5 à 7 du jeudi au dimanche

JEUDI 50%

sur les pizzas pepperoni ou garnie,
10-12-14 pouces
à l'achat d'un produit Labatt
(valide au restaurant ou au bar)

169 rue Notre Dame Nord Adstock
418 422-2020

ŒUVRES COMMUNAUTAIRES

COMPTOIR FAMILIAL

Une fois de plus, la journée **vente sac vert** qui s'est déroulée le jeudi 7 mai fut un succès en tous points. C'est un événement de plus en plus couru et la participation croît d'année en année. Merci à ceux qui ont participé au succès de cette journée. Un merci spécial à Claire, Mariette, Madeleine, Jeanne D'Arc et Jean-Guy pour leur grand dévouement tout au long de la journée. Merci à Lucie pour sa contribution pour la soirée.

Revenez nous voir, car à chaque semaine, nous recevons différents articles susceptibles de vous plaire; il nous fera plaisir de vous servir.

Les Oeuvres Communautaires St-Méthode

41, rue Notre-Dame Nord Adstock

Heures d'ouverture :

Mardi : 13h00 à 17h00

Jeudi : 13h00 à 20h00

Vendredi : 13h00 à 16h00

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

L'ÉLABORATION EST LANCÉE!

JÉRÔME GRONDIN

Tout d'abord, permettez-moi de me présenter. Mon nom est Jérôme Grondin et je suis natif d'Adstock, plus précisément du secteur Saint-Méthode. Fraîchement diplômé d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional à l'Université Laval, c'est avec enthousiasme que j'entreprends mon mandat de chargé de projet de la Politique familiale et des aînés. De ce fait, je suis extrêmement heureux de vous informer que le processus d'élaboration de la Politique familiale et des aînés (PFA) est bel et bien enclenché. Chaque mois, il sera possible de connaître l'évolution et les activités qui y seront rattachées par trois moyens de communication: L'Arrivage, le site Internet de la municipalité (<http://www.municipaliteadstock.qc.ca/>) et la page Facebook officielle de la municipalité (<https://www.facebook.com/MunicipaliteAdstock>).

Qu'est-ce qu'une Politique familiale et des aînés?

Une politique familiale et des aînés se veut un guide de référence lors de la prise de décision par les élus, les décideurs, les acteurs du développement, sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la communauté d'Adstock.

À quoi servira-t-elle?

Cette politique exprime la volonté du conseil municipal d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. La Municipalité s'engage ainsi à assumer à la fois son rôle de leader et de partenaire afin que les familles et les aînés soient une priorité constante.

Qui sont les membres du comité de la PFA?

L'avis de la population est essentiel. De ce fait, un comité représentant l'ensemble de notre population a été mis sur pied. Celui-ci est présidé par la responsable des

questions familiales et des aînés (RQFA), la conseillère Stéphanie B-Gaulin. Le comité est formé de moi-même, de votre coordonnateur du service des loisirs monsieur Justin Lessard-Nadeau, ainsi que des citoyens qui ont désiré s'impliquer dans cette démarche : monsieur Jean-Guy Marois, mesdames Milène Rhéaume, Yolande Vallée, Lise Lachance, Marjolaine Jacques, Marielle Lessard, Marie-Claude Larose, Monique Carrier, Lorraine Bolduc, Gisèle Fugère et Amélie Jacques.

La création du comité famille et des aînés a pour but de favoriser la concertation entre les intervenants du milieu dont les activités pourront avoir un effet sur tous les citoyens de la municipalité. Si vous êtes intéressés à vous joindre au comité, nous sommes toujours à la recherche de représentants pour les jeunes familles.

QUESTIONS QUIZZ!

1- Selon vous, quel est le revenu médian des citoyens d'Adstock âgés de 15 ans et plus?

a) 25 057 \$ b) 31 430 \$ c) 34 965 \$ d) 28 070 \$

La réponse est d). À Adstock, on observe un revenu médian supérieur de 5000\$ par rapport à l'ensemble de la MRC.

2- Quel est l'âge médian de la population adstockoise?

a) 46,5 b) 48,5 c) 50,2 d) 53,7

La réponse est b). L'âge médian à Adstock est un peu plus jeune que celle de la MRC des Appalaches (49,8). Par contre, il est supérieur à celui de la province (41,9).

Si vous avez des questions, vous pouvez me joindre par courriel : j.grondin@municipaliteadstock.qc.ca

TERRAIN DE JEUX – ÉTÉ 2015

SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

L'activité aura lieu à l'École La Source. Les enfants de 5 à 12 ans seront acceptés. Les inscriptions seront tenues le **23 juin 2015**, à 19h00, à la salle Viateur-Routhier. L'activité débutera le 25 juin (entrez par la porte arrière face à la patinoire). L'activité quotidienne débutera à **9h00** et se terminera à **16h30**. Un service de garde sera disponible de **7h00 à 9h00** et de **16h30 à 17h30** au coût de 3 \$/heure/enfant.

TARIF POUR 8 SEMAINES 25 juin au 21 août 2015

1 ^{er} enfant :	120 \$	2 ^e enfant :	90 \$
3 ^e enfant :	75 \$	4 ^e enfant et plus :	15 \$

Occasionnel : 8 \$/jour

La date limite pour une inscription à temps plein est le **3 juillet 2015**. Après cette date, chaque enfant devra assumer les frais d'un séjour occasionnel (8\$/jour/enfant).

Chaque semaine, une activité spéciale (ou une sortie) sera organisée.

Bienvenue à tous !

LE CLUB DES ORNITHOLOGUES DE LA RÉGION DE L'AMIANTE FÊTE SES 20 ANS!

CLAUDE-ANDRÉ MORIN, CORA



Vingt ans, ça se souligne...

Depuis mon enfance, l'observation des oiseaux a été présente dans ma vie. Ma famille passait alors ses étés «au lac»... Les canards, dont nous ignorions les noms, me fascinaient et les oiseaux, anonymes, égayaient mes excursions dans les bois environnants.

Comme parents, ma compagne et moi avons initié, tant bien que mal, les enfants à l'observation et à la reconnaissance des oiseaux familiers. Notre premier guide d'observation date de 1980 : *Guide des oiseaux d'Amérique du Nord*, Robbins Bruun, Zim Singer, Éditions Marcel Broquet. C'est à cette époque que nous avons commencé à nourrir les oiseaux.

Nostalgie, nostalgie!

En 2005, à notre retour dans la région, nous avons adhéré au Club des ornithologues de la région de l'Amiante (CORA). Grâce aux bénévoles chevronnés du club et aux conférences, nos connaissances ont fait un saut quantique même si nous en avons encore à apprendre. Nous avons aussi profité de leur expérience pour peaufiner nos techniques d'observation avec les bons outils et pour profiter au maximum des sites d'observation. À cela s'ajoutent les contacts amicaux avec les autres membres du Club lors d'activités sociales ou de sorties sur le terrain. Et j'en passe. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'être un expert pour avoir du plaisir à faire de l'observation d'oiseaux, mais un bon club, ça aide.

Depuis la retraite, cela a été un bon loisir (une passion...) combinant les activités en plein air pour l'observation, mais aussi une très belle façon de cultiver mes neurones. Je suis membre du CORA depuis maintenant 10 ans. Ce fut et c'est toujours une belle expérience... C'est pour ces raisons que je demeure membre de ce club d'ornithologie, un des plus actifs au Québec, et cela tout près de chez nous.

Je tiens à souligner la contribution exemplaire de trois de nos concitoyens membres fondateurs et toujours actifs. Mme Louise LeMoyné a été présidente dans les premières années du Club. Elle a aussi siégé au c.a. de Québécois(e)s. Quant à M. Donald McCutcheon, ornithologue réputé au Québec, il a été membre du c.a. pendant presque 20 ans. Il est toujours responsable de plusieurs dossiers majeurs. Enfin, plus effacé, mais fort contributif, M. Ronald McCutcheon s'occupe depuis toujours de la page web du club (<http://www.coraoiseaux.org/>) et des données statistiques.

Merci à vous trois et à tous les autres bénévoles du CORA pour les services rendus aux membres et à la collectivité.

LONGUE VIE AU CORA!

LES PRODUITS SANS PHOSPHATE

JESSIE JACQUES, CCE

Que ce soit aux différents lacs de notre municipalité ou dans certaines zones urbaines, l'utilisation de produits contenant du phosphate n'a fait qu'engendrer des conséquences déplorables tant au niveau environnemental que monétaire. Par un nombre considérable d'années de sensibilisation aux lacs, heureusement les rejets de phosphate sont devenus quasi minimes. Toutefois, sa présence à Sacré-Cœur-de-Marie est devenue tout récemment problématique suite à une augmentation sévère des exigences du ministère de l'Environnement au niveau de son rejet dans les eaux usées aux étangs. En effet, le problème actuel en est un, car ce réseau se déverse sur le territoire du bassin versant de la rivière Bécancour, une rivière déjà très polluée. Par conséquent, si les comportements ne sont pas modifiés, ces résidants se verront imposer une hausse de taxes considérable pour payer un système de filtration ayant pour but d'atténuer ces rejets. Suite à ce problème local qui n'est pas sans solution, il nous semble opportun, en tant que membre du CCE, de rappeler à la population d'Adstock les bienfaits de l'utilisation de produits écologiques, autant pour la préservation de la qualité de l'environnement, mais aussi pour notre bien-être et notre santé.

Réduire ses rejets de phosphate est une chose possible que l'on peut mettre en application par la simple modification de nos comportements quotidiens, soit en bannissant l'usage de détergents et nettoyeurs contenant du phosphate et par la diminution de l'usage de fertilisants. En effet, le phosphore est un élément chimique de base que l'on retrouve dans la plupart des détergents. Par contre, lors de son contact avec de l'eau, le phosphore crée un nouveau composé, le phosphate. C'est ce dernier qui pose problème, car il engendre une acidification des milieux par la prolifération d'algues d'où l'épisode d'algues bleu vert au Québec entre 2007 et 2012.

Donc, quelles solutions s'offrent à nous?

On peut **prioriser l'achat de détergents certifiés** en reconnaissant les logos, comme Écologo, garantissant que le produit ne contient pas de phosphate et de produits chimiques et qu'il est biodégradable selon les normes de l'OCDE.

Outre les produits vendus par des détaillants, il est aussi possible de **fabriquer nous-mêmes nos propres nettoyeurs écologiques** pour la maison.

Au Canada, une famille utiliserait jusqu'à 40 litres par année en moyenne de produits toxiques. Évidemment, ces produits se retrouvent dans l'environnement et nous reviennent par la suite sous forme diluée dans notre eau du robinet. Donc, l'utilisation de produits de nettoyage écologiques, sous forme vrac ou maison, peut nous faire économiser de l'argent tout en protégeant l'environnement et notre santé.



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

LA MUNICIPALITÉ S'EN OCCUPE!

Comme la saison estivale est à nos portes, plusieurs d'entre vous se questionnent sur la pertinence et la fréquence de la vidange de votre fosse septique. Comme vous le savez certainement, depuis plusieurs années, la Municipalité a pris en charge la vidange systématique des fosses septiques construites sur le territoire. De nombreux avantages découlent de procéder de cette façon. Tout d'abord, chaque propriétaire possédant une installation sanitaire n'a plus à gérer les aspects administratifs relatif à la vidange, c'est-à-dire soit de trouver un entrepreneur et de remettre une preuve de vidange à la municipalité. Un autre aspect non négligeable, la demande de soumission auprès des entrepreneurs en la matière. De cette manière, les propriétaires s'assurent ainsi d'obtenir le prix le plus bas sur le marché. En effet, la Municipalité adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire ayant déposé une soumission conforme au devis d'appel d'offres. Finalement, l'entretien régulier d'une installation sanitaire en optimise la durée de vie et permet d'éviter des dépenses ultérieures dues au manque d'entretien. Évidemment, une propriété dont les installations sanitaires n'ont pas été entretenues adéquatement n'a pas la même valeur de revente sur le marché des acheteurs.

Cette année, la collecte des boues septiques et l'inspection des systèmes de traitement des eaux usées pour les résidences permanentes et saisonnières débutera le 18 mai 2015. Conformément au «*Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*», communément appelé le Q-2, r.22, les boues septiques des résidences habitées en permanence sont vidangées aux 2 ans et aux 4 ans pour les résidences saisonnières. À la requête d'un certain nombre de personnes demandant à la municipalité de prolonger la fréquence des vidanges, il s'avère, qu'après consultation des autorités, il n'est pas possible d'autoriser une telle prolongation, le règlement ci-dessus cité est très clair à ce sujet. Pour ceux qui possèdent des fosses septiques scellées (rétention), un calendrier de vidange est prévu. Pour faire effectuer une vidange **AVANT** la date prévue au calendrier des vi-

sites, vous n'avez qu'à contacter monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement.

Une correspondance vous sera transmise environ deux semaines avant la date prévue et vous indiquera le moment de la vidange afin de prévoir le dégagement des couvercles. Veuillez noter que tous ceux qui reçoivent une correspondance en ce sens sont dans l'obligation de faire vidanger et inspecter leur installation au cours de l'année 2015.

Pour toutes informations additionnelles, veuillez contacter monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement. Vous pouvez le rejoindre en composant le 418 422-2135 poste 25 ou au 418 422-4038. Vous pouvez également le rejoindre à l'adresse courriel suivante :

f.grondin@municipaliteadstock.qc.ca

L'environnement, j'y tiens et je le protège!

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES



Le conseil municipal procèdera à la publication d'une nouvelle carte municipale et à un tout nouveau calendrier annuel. Pour ce faire, la municipalité lance un appel à la population pour qu'elle lui propose les plus belles prises de vue de son territoire (paysages, bâtiments, scènes avec des citoyens, ...). Le concours de photographies **débutera le 1^{er} juin pour se terminer le 1^{er} septembre**. Vous envoyez vos photos à i.nadeau@municipaliteadstock.qc.ca avec une très bonne résolution.

Il est très important de noter que les photos envoyées seront libres de droits d'auteurs et les photographies retenues se mériteront des prix qui seront tirés au hasard à la séance publique du mois de septembre.

VENEZ VIVRE L'EXPÉRIENCE GOLF ADSTOCK!

OBTENEZ UN GROS PANIER DE BALLES À 50% DE RABAIS SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICITÉ



D É C O R E N C H A N T E U R

VALIDE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2015

UN COUPON PAR PERSONNE | 418 422-2242
www.golfadstock.com

www.technopieux.com

techno P IEUX

Le leader mondial en fondations vissées

The Lord Mines

Eric Lavallée
installateur Certifié

SF: 1-888-333-4218
Cell: 418-333-4218
Fax: 418-333-4333

eric.lavallee@technopieux.com



DÉFI 4-VENTS

IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS

OBJECTIF

Nous sommes à quelques jours de vivre la 2^e édition du Défi 4-Vents et les membres du comité organisateur sont très heureux de dire qu'au moment d'écrire ces lignes, nous avons déjà dépassé le nombre d'inscriptions de l'an dernier. Notre objectif de 800 coureurs et marcheurs est donc réalisable et nous y croyons!

BÉNÉVOLES

Nous avons besoin d'une soixantaine de bénévoles pour assurer le bon déroulement de l'activité. Si vous êtes disponibles et que vous souhaitez vous joindre à nous, je vous invite à donner votre nom auprès d'un membre du comité organisateur ou simplement en appelant à l'école, 418 422-2431. Cette année pour remercier nos bénévoles nous tiendrons une activité style 5 à 7, le **jeudi 11 juin** au Complexe Sportif Mariette et Joseph Faucher. Vous aurez plus d'information le temps venu.

VILLAGE ACCUEILLANT

Nous vous invitons à décorer vos maisons et à faire des affiches pour encourager les marcheurs et coureurs tout au long du trajet. L'an dernier, plusieurs participants nous ont dit avoir beaucoup apprécié l'ambiance et la décoration, que c'était une des choses qui nous démarquait des autres courses au Québec. Alors, renouvelez et si possible faites-en plus! Rappelez-vous que c'est pour vos enfants et petits-enfants que vous le faites : pour leur inculquer de saines habitudes de vie et leur permettre de vivre de belles activités sportives et des expériences culinaires

et alimentaires tout au long de l'année! Notre école se démarque par son projet, et ce grâce à vous!

CONFÉRENCE DU 28 AVRIL

Une trentaine de personnes ont assisté à la conférence sur la nutrition et l'entraînement. Les personnes présentes ont beaucoup apprécié la qualité des conférenciers.

CLUBS DE COURSE

Le club de course pour les **élèves** va très bien et la grande majorité des élèves y participent. Nous remarquons une belle amélioration de leurs performances; ils seront prêts! Le club de course des **adultes** aussi va très bien avec une belle participation, une vingtaine de personnes y participent de façon régulière. Une belle nouveauté, le club s'est procuré de beaux chandails, vous les verrez sûrement circuler dans les rues.



MERCI À NOS PARTENAIRES

Nous tenons à souligner que cet évènement muniscolaire est possible grâce à la grande implication de la municipalité d'Adstock et de la Commission scolaire des Appalaches. De plus, nous sommes très reconnaissants envers nos généreux partenaires. Un merci spécial à la Boulangerie St-Méthode pour sa très grande générosité.

Pause-Verdure

Nettoyage de plates bandes

THETFOUD MINES, LA GUADELOUPE ET LES ENVIRONS

RÉAMÉNAGEMENTS • EXCAVATION • DIVISION DE VIVACES
CORRECTION DE PAVÉS UNIS & MURET

SOUSSION SANS FRAIS
PRIX FIXE POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX

418 422-2268



VITRERIE SOLARIUM
ADSTOCK

-Solarium
3 & 4 saisons

Thermos embac

Pourquoi attendre

422-4000



K1H9: K2G2-HL57-318
www.solariumadstock.ca

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION

FÔREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE À DOUBLE ROTATION :

MILLIERS SÉLECTIONNÉS AU 100%

MEILLEURE QUALITÉ D'EAU

FORÉUSE PLUS COMPACTE ET PLUS LÉGÈRE

100%
fait au
Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829




www.puitbec.com
IND. 8327 2883 50



LE TRIO ÉCONOMIQUE



Nouveau

79

\$ par mois
3 services

FORÉUSE HAUTE VITESSE

UNE DE NOS FORÉUSES EST ENTRAÎNÉE À LA VITESSE DE 1000 RPM

Installation personnalisée

Personnel qualifié et expérimenté

Installation sans câbles

Installation sans câbles, sans forage et sans trou

ÉQUIPEMENT

ÉQUIPEMENT DE QUALITÉ

INTERNET HAUTE VITESSE 29⁹⁹\$/mois

www.quebecinternet.net

819 751-0125 800 580-0125

Les services sont offerts en français et en anglais. Les services sont offerts en français et en anglais. Les services sont offerts en français et en anglais.



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE

Tous les enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles au programme «Une naissance, un arbre». Les mois de mai et de juin 2015 sont les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au cours de l'été. Les formulaires sont disponibles au bureau de la municipalité; il faudra y joindre une copie du certificat de naissance et une preuve de résidence permanente. De plus, si vous le désirez, en guise de symbole, un arbre généalogique peut être fourni et une photographie sera prise lors de la remise des arbres.

Le conseil municipal espère que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant, parents, amis ou connaissances de l'extérieur, lorsque celui-ci leur présentera *son arbre*. Il espère donc que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, L'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.

RAPPEL POUR LES FEUX

En tout temps et sous peine d'amende, il est totalement interdit d'allumer des feux d'herbe. Pour allumer d'autres genres de feux, un permis est obligatoirement requis. On peut se le procurer tout à fait gratuitement auprès de monsieur Sylvain Jacques, inspecteur municipal pour les secteurs Sacré-Coeur-de-Marie et Sainte-Anne-du-Lac au 418 338-2581 ou sur son cellulaire au 418 332-7024. Pour les secteurs Saint-Méthode et Saint-Daniel, veuillez communiquer avec monsieur Daniel Couture, chef pompier au 418 422-5586 ou sur son cellulaire au 418 814-8047.

Pour ce qui est des feux de camp qui agrémentent vos soirées estivales, une réglementation prévoit qu'ils doivent être érigés dans des contenants aménagés (foyer, poêle ornemental) avec pare-étincelles et à une distance raisonnable des arbres (25 pieds). Il est très important que la fumée ou les étincelles n'incommodent pas vos voisins. En cas de plainte, c'est la Sûreté du Québec qui assure le respect de cette réglementation.

RAPPEL AUX RIVERAINS

La Municipalité d'Adstock a adopté, le 4 juin 2012, le règlement 133-12 relativement au contrôle de la protection des plans d'eau. Ce règlement stipule que toutes les rives dégradées, décapées ou artificielles des terrains en zone de villégiature devaient être renaturalisées sur une profondeur minimale de quatre mètres avant le 30 septembre 2014 et sur une profondeur minimale de cinq mètres d'ici le 30 septembre 2015.

Dans le cadre de l'application de ce règlement, madame Jessie Jacques, assistante inspectrice en environnement, visitera systématiquement toutes les propriétés érigées en bordure des plans d'eau. Suite à cette inspection, une communication sera transmise à tout propriétaire n'ayant pas

rencontré les exigences au 30 septembre 2014 et indiquera les actions à poser pour respecter les exigences prescrites pour le 30 septembre 2015. Après cette date, tout propriétaire ne respectant pas les exigences du règlement 133-12 s'expose à se voir décerner un constat d'infraction. Toutefois, l'acquiescement du coût du constat ne soustraira pas le propriétaire au respect du règlement.

LE CONSEIL EN BREF (AVRIL - MAI)

- Adoption du règlement no 172-15 concernant le **branchement à l'aqueduc et à l'égout** pour l'ensemble du territoire.
- Mandat d'honoraires professionnels de 2693 \$ donné à la firme Consultant Jocelyn Benoît afin de conseiller la Municipalité dans un problème de ressources humaines.
- Embauche de madame Jessie Jacques à titre d'**assistante à l'inspecteur en environnement**.
- Nomination de messieurs Kevin Talbot, Félix Gagnon, Philippe Di Pietrantonio et Paul Audet à titre de **patrouilleurs nautiques** pour le Grand lac Saint-François.
- Embauche de messieurs Julien Trépanier, Marc-André Roy et Christian Thivierge à titre de **pompiers volontaires** de la brigade incendie de Saint-Méthode et autorisation d'achat de **deux nouveaux habits de combat** au coût d'environ 1 350 \$ l'unité.
- **Dossier Timothée Jacques** : appui de la Municipalité à la CPTAQ afin de conserver les carcasses d'autos à l'arrière du bâtiment dans le rang 8; la demande étant conforme à la réglementation municipale en vigueur.
- Contrat accordé jusqu'au 31 décembre 2016 à Sani-Thetford 2000 **concernant la collecte et le transport des boues septiques**. Prix à la vidange : 65 \$ pour la catégorie 1, 80 \$ pour la catégorie 2 et 70 \$ pour la catégorie 3.
- **Financement des projets environnementaux** : 18 700 \$ aux associations s'étant qualifiées; 24 900 \$ pour des travaux environnementaux municipaux et 2 500 \$ réservés pour un projet actuellement en développement.
- Dépôt d'une **demande d'aide financière** au Fonds culturel de la MRC des Appalaches pour la réalisation du projet Place aux ancêtres à l'église de Sacré-Coeur-de-Marie.
- Subvention de 500 \$ en appui au développement et à la coordination de projets du **Comité Plein Air Adstock**.
- Étant donné que 20 % des artistes membres du Centre d'art de la région des Appalaches proviennent du territoire d'Adstock, le conseil a résolu d'**adhérer à l'organisme** à titre de membre partenaire (100 \$).
- Participation financière de 1 000 \$ à la première phase de réalisation de l'**inventaire du patrimoine bâti** menée à l'été 2015 par le Centre d'archives de la région de Thetford.
- Mandat d'honoraires (5100 \$) donné à Lemay Côté Architectes pour une **analyse préliminaire des coûts** et demande d'aide financière fédérale dans le projet d'installation d'un ascenseur au Centre multifonctionnel.



• Dépenses d'avril :

- 4 390 \$ à la firme Tessier Récréo-Parc pour des **travaux de réfection** de la surface de la balançoire et 15 825 \$ à la firme Go-Élan pour **4 modules de jeux** dans la piste d'hébertisme au Centre des loisirs Sainte-Anne-du-Lac.
- 5 000 \$ pour des **travaux de réfection** du local occupé par les dames Fermières au deuxième étage de la salle Viateur-Routhier.
- 560 \$ au Pro du CB pour l'installation d'un **système de protection des communications** pour le service incendie du secteur Saint-Méthode.

• **Renouvellement du bail de location** d'un garage au 6, rue Principale Ouest intervenu entre la Municipalité d'Adstock et les Entreprises Valture.

• **Contrat de location** avec Excavation Rodrigue & Fils concernant la location des pelles mécaniques pour l'année 2015.

• Avis de motion et adoption des projets de règlement concernant de **nouvelles dispositions de la MRC** au sujet du pôle récréotouristique du mont Adstock.

• **Acquisition d'un terrain** (6500 \$) situé sur une partie du lot 42, rang 5 appartenant à la succession Joseph Vallée et **mandat** donné au notaire Martin Hamel.

• **Municipalisation et ouverture à la circulation** automobile des lots rénovés étant l'assiette de la voie publique de la rue des Castors et de la rue des Écureuils.

• **Entente** intervenue entre la Municipalité et la Fabrique relativement à la location de la sacristie et de l'utilisation du jubé de l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie à des fins municipales et communautaires.

• **Subventions** : de 7 500 \$ à **L'Arrivage** et de 750 \$ à la **Société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie**.

Dépenses de mai :

- de 861 \$ à Pneus Robert Bernard pour le remplacement de **deux cages à gonflement de pneus**;
- de 8 000 \$ pour la **réfection des douches** à l'aréna;
- de 4 000 \$ à Cyber3D pour le remplacement de **deux ordinateurs** au bureau municipal;
- de 410 \$ pour l'acquisition d'un **projecteur miniature mobile** auprès de Mégaburo.

• **Contrats** accordés suite à des soumissions :

- Transport Adrien Roy & filles pour la fourniture, la livraison et l'épandage de quelque 275 m³ de **chlorure de calcium** au prix de 379 \$ le mètre cube;
- Gravière G.N.V.R. pour le **gravier**;
- Construction Frontenac, Entreprise A.L.O. Pomerleau, Excavation Maggy et Pavage Centre sud du Québec pour la **pièce concassée**;
- Pavage Centre Sud du Québec et Pavage Sartigan pour le **béton bitumineux**.

• **Travaux de voirie** : 822 355 \$ afin de se qualifier au

programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal : Chemin du Lac Bolduc: 29 880 \$, réfection 8^e rang Nord : 1 000 \$, rues Sainte-Anne-du-Lac : 42 200 \$, débarcadère Lac du Huit : 10 000 \$, rues Réjean et 1^{ère} Avenue : 45 495 \$, Chemin J.-E.-Fortin : 90 000 \$, Rang des Campagnards : 210 000 \$, rues Beau-Site et Beau-Mont : 83 611 \$, sécurité des usagers (glissières...) : 7 500 \$, total des travaux autorisés : 519 686 \$.

• Mandats :

- 1 200 \$ à Consultant Jocelyn Benoît afin de réaliser l'exercice de **l'équité salariale**;
- à Fréchette LGL pour la réalisation d'un rapport aux fins d'acquiescer ou de construire un **bâtiment** pour une caserne incendie (1 000 \$);
- à Ecce Terra afin de déterminer la **ligne naturelle des hautes eaux** dans le secteur du chemin des Cerfs (400 \$).

• **Embauche** de monsieur Antoine Lefebvre pour 13 semaines à titre de stagiaire au soutien du département des travaux publics.

• **Projet de gestion des eaux pluviales** en partenariat avec l'Université Laval et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), la Municipalité s'engage à embaucher un étudiant pour une période de 6 semaines (été 2016 et 2017) et de défrayer de 1/3 du salaire annuel de l'étudiant (11 000 \$), les 2/3 étant la participation des partenaires.

• 15 000 \$ pour des **travaux de caractérisation** des écoulements de surface et des mesures correctrices pour le chemin J.-E.-Fortin.

• **Demandes d'aide financière** au MAMOT pour reconstruire le réseau pluvial situé dans la zone urbaine du village de Saint-Daniel et pour reconstruire le réseau de distribution de l'eau potable aux usagers du lac Jolicoeur.

• **Approbation de la programmation** de travaux auprès du MAMOT dans le cadre du programme retour de la taxe sur l'essence.

• **Nomination du directeur des travaux publics** comme personne responsable dans la gestion des directives de changement lors de la construction du réseau d'eau potable à Sainte-Anne-du-Lac et autorisation maximale de 25 000 \$ sans consultation des membres du conseil.

www.naturive.com

naturive inc.
conseil eau futur

Aménagement des berges • Contrôle de l'érosion • Service conseil

Katiline Guay, Hydrobiologiste, M. Sc.
Chevalière de province
576, rue St. Georges
Trois-Rivières, Qc G8A 1A9

Bureau : **418 332-4393**
cell. : 418 333-5597
kguay@naturive.com

RÈGLEMENT 175-15

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2015, le Conseil a adopté le règlement n° 175-15, intitulé «Règlement concernant l'acquisition d'équipements et la réalisation de divers travaux d'infrastructures municipaux et un emprunt équivalent aux dépenses décrétées. L'objet de ce règlement est d'autoriser ce Conseil à dépenser et à emprunter une somme n'excédant pas 3 392 612 \$, incluant les frais incidents, les taxes et les imprévus pour acquitter le montant de la dépense.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom, doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou permis probatoire, passeport canadien, certificat de statut d'indien, carte d'identité des Forces Canadiennes.
3. Ce registre sera accessible de 9h00 à 19h00, le lundi, 8 juin 2015, au bureau municipal situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock.
4. Le nombre de demande requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 285 personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 8 juin 2015, à 19h05, au bureau municipal.
6. Le règlement peut être consulté sur le site Internet www.municipaliteadstock.qc.ca et aux heures normales d'ouverture du bureau municipal (voir page 4).

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ :

1. Condition générale à remplir le 4 mai 2015

Toute personne physique qui n'est pas frappée d'une incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit les conditions suivantes :

Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;

Être soit :

- domiciliée sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six (6) mois au Québec;
- depuis au moins douze (12) mois soit : propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, situé sur le territoire de la municipalité **ou** copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

2. Condition supplémentaire concernant les propriétaires uniques d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise

Avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription à la liste référendaire.

3. Condition supplémentaire concernant les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise

Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne devant être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité et lui donnant droit de signer le registre.

4. Condition concernant les personnes morales situées sur le territoire de la municipalité

Avoir désigné au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique, majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

**DONNÉ à ADSTOCK,
ce 5 mai 2015.**



DÉFI 4-VENTS

MODIFICATION DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE

Le samedi, 6 juin prochain, se tiendra le Défi 4-Vents de l'École aux Quatre-Vents d'Adstock. Quelque 800 participants sont attendus lors de cet événement. Afin d'assurer la sécurité des coureurs, la Municipalité d'Adstock informe la population des modifications qui seront apportées à la circulation automobile lors du déroulement de l'activité.

Fermeture de la rue du Parc à partir de la rue Principale jusqu'à la rue des Érables

Le départ se fera sur la rue du Parc, face de l'École aux Quatre-Vents, en direction de la rue Principale Ouest. Pour des raisons de sécurité, tous les accès aux rues Fortin, Sheink, 1^{ère} Avenue et Boulevard Tardif seront contrôlés entre 8h00 et 10h30.

Fermeture de la route du Domaine entre la route 269 et le 14^e rang

Afin de permettre le déroulement de l'activité en toute sécurité, la route du Domaine sera fermée entre la route 269 et le 14^e rang à compter 8h00 et ce, jusqu'à 10h30.

Circulation par alternance sur les rues Principale Ouest entre la rue Sheink et la rue Notre-Dame ainsi que sur la rue Notre-Dame Nord entre la Route du Domaine et la rue Principale

Comme notre trajet emprunte une partie de la rue Principale Ouest ainsi que de la rue Notre-Dame Nord, la circulation se fera en alternance. Des responsables seront présents et donneront des explications et des indications aux automobilistes.

Nous vous remercions grandement de votre compréhension. Pour plus d'information sur l'événement et pour les plans des parcours, veuillez consulter le : <http://sites.educa.qc.ca/ecoles/quatre-vents/spip.php?article33>

DES AUTEURS À ADSTOCK

KATHY LALIBERTÉ, ENSEIGNANTE CERVEAUX ACTIFS

Le 20 avril dernier avait lieu au Centre intergénérationnel la remise du recueil « JE ME RAPPELLE... », réalisé par les participants inscrits au cours CERVEAUX ACTIFS offert par le Centre d'éducation des adultes L'Escale. Avec l'aide de leur enseignante, les participants de Sacré-Cœur-de-Marie sont devenus des auteurs, le temps de la rédaction d'un livre. À partir d'une vaste gamme de reliques, chacun de ces auteurs a choisi un objet qui lui rappelait moult souvenirs. Ils ont couché ces derniers sur papier et les ont partagé dans ce recueil rempli d'histoires, d'émotions et d'expériences toutes plus enrichissantes les unes que les autres. M. le maire Pascal Binet est venu souligner et féliciter ce grand travail de réflexion et de rédaction et en a profité pour remettre à chaque participant un exemplaire du recueil. Félicitations à tous les auteurs !



COMITÉ DES BÉNÉVOLES DE ST-MÉTHODE

La saison d'activités s'est terminée mercredi le 13 mai. Les jeux furent présentés comme à l'habitude puis, pour le grand plaisir de chacun, nous avons servi de la tire sur la neige. Nous vous remercions pour votre assistance assidue à nos après-midis. Nous faisons relâche pour la saison estivale et vous souhaitons un bel été. On se retrouve en octobre prochain. Si vous avez besoin de **Transport-accompagnement** 418 422- 5704 et pour la **Popote roulante** 418 422-5514.

Les personnes admissibles à nos services :

- les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement ;
- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes de tous âges ayant reçues un diagnostic de cancer ;
- les proches aidants de personnes âgées.



CERCLE DE FERMIERES

Cette année, dans plus de 600 municipalités du Québec, les Cercles de Fermières fêteront le 100^e anniversaire de fondation. Pour souligner l'évènement, chaque cercle a fait un **tricot graffiti** pour mettre de la couleur dans le paysage de nos paroisses. Celui de St-Méthode a été réalisé par une quinzaine de fermières et est installé sur 2 poteaux à l'extérieur de l'édifice Bernardin-Hamann.



Le maire Pascal Binet et les membres du conseil d'administration.



À Hélène Faucher pour ses dix ans au conseil d'administration.

À Roger Lajoie pour ses cinq ans comme photographe.

MERCI

Nous vous remercions pour tout ce que vous avez apporté à L'Arrivage.

Une partie de notre succès vous revient et nous l'apprécions.

Merci de votre présence dévouée et agréable dans l'équipe.

Bonne santé !





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 3-4-10-11-17-18-24-25
MERCREDI DE 19H00 À 20H00 – JEUDI DE 14H00 À 15H00

DATE DE TOMBÉE POUR L'ÉDITION
DE JUILLET-AOÛT 2015: 12 JUIN
 INFO: LISE 418 422-2272

- 1** [Lundi] Cueillette des ordures
19h30 : conseil municipal au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac
- 2** [Mardi] 18h00 : l'Association d'horticulture de Thetford Mines vous invite au Centre Jardin et travaux Pamaka d'East Broughton. 5 \$ pour les non-membres. Prix de présence. Bienvenue à tous!
- 3** [Mercredi] 17h30 : CORA : observation et corvée de nettoyage à l'Étang Stater. Départ des Galeries Appalaches. Covoiturage : 3 \$. Info : Benoît Lemay
- 6** [Samedi] 7h00 : CORA : sortie au Parc régional des Grandes-Coulées. Départ des Galeries Appalaches. Covoiturage : 10 \$. Apportez votre dîner et un sac à dos. Remis au lendemain en cas de pluie. Info : Ginette Moisan
- 7** [Dimanche] 8h30 à 13h30 : Journée de pêche à la truite dans le parc de cervidés à Adstock (secteur St-Méthode). Admission gratuite. Prix de la truite : 3 \$ chacune ou 12 \$ pour 5 truites. Hot dogs sur place.
9h30 : assemblée générale du Chemin de la Presqu'île au Centre des Loisirs Ste-Anne du Lac.
- 8** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 9** [Mardi] 18h00 : le Cercle de Fermières Sacré-Coeur-de-Marie tiendra sa dernière activité au Centre Intergénérationnel. Souper communautaire, élections et remise des prix de l'exposition. Bienvenue à toutes!
- 10** [Mercredi] 17h30 : souper de fin d'année des Fermières Saint-Méthode à l'édifice Bernardin-Hamann. Confirmez votre présence à la direction pour le 3 juin. Bienvenue à toutes!
18h45 : CORA : conférence sur les Cardinalités du Québec par la famille Langlois à la Maison de la culture salle 125.
- 14** [Dimanche] 9h00 : assemblée générale annuelle des membres de l'Association des propriétaires du Lac à la Truite au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac.
- 15** [Lundi] Cueillette des ordures
- 16** [Mardi] 17h00 : assemblée générale du Club Tournesol FADOQ de St-Daniel à la salle communautaire St-Daniel. Invité : M. Jean-Philippe Marcoux de la Sûreté du Québec. Sujet : la sécurité pour les personnes âgées. Un repas nous sera servi. Bienvenue à tous! Info: Émilienne 418 422-5662 où Micheline 418 422-2259.
- 20** [Samedi] 17h30 : l'Âge d'Or Beausoleil vous invite à un souper gratuit pour les membres et 20 \$ les non-membres à l'édifice Bernardin-Hamann qui sera suivi d'une soirée dansante avec Les Marcolains. Réservez avant le 10 juin. Info : Madeleine Grégoire 418 459-3385 ou Lisette et Marcel Huard 418 422-5861. Bienvenue à tous!
- 21** [Dimanche] BONNE FÊTE À TOUS LES PAPAS ! Début de l'été
- 22** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 23** [Mardi] 19h00 : le Club amitié FADOQ vous invite à son assemblée générale annuelle à la salle Bernardin-Hamann pour les membres seulement qui sera suivie d'un goûter. Info : Denise Dubreuil 418 422-2313.
- 24** [Mercredi] Fête de la St-Jean
- 25** [Jeudi] Cueillette des grosses vidanges : pour-tour des lacs
- 27** [Samedi] 11h00-16h00 : VENTE DE GARAGE au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac au profit de l'Association des résidents du Lac du Huit. Hot dogs sur place, tables à louer. Info : Louise 418 338-3695.
- 29** [Lundi] Cueillette des ordures

À VENDRE
 www.nouvelledeleure.com
DANIEL BISSON
 Agence immobilière
 418-836-7000
418-422-5502

NOUVELLE DEMEURE
 Agence immobilière
 Pour tous vos besoins en immobilier

GESTION IMMOBILIERE ADSTOCK GIA
 Membre du groupe SMC
 Immeubles à revenus | Chalets à louer
 9 rue de la Plage Est
 Adstock (Québec) G0N 1S0
 legroupecmc@explomet.com
418 422-5502
 www.gestionimmobiliereadstock.com